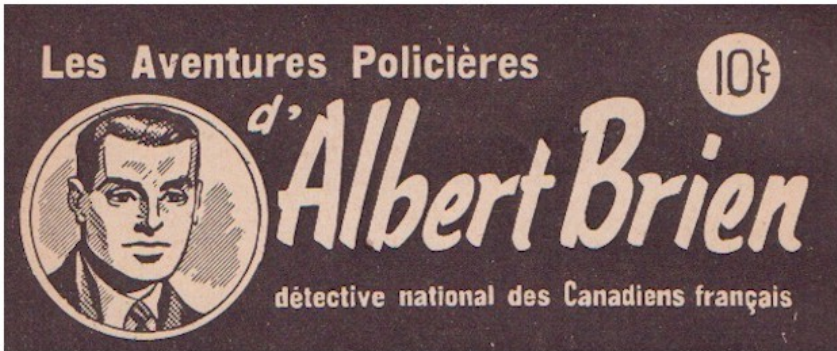


HERCULE VALJEAN

Le meurtre du relieur



BeQ

Hercule Valjean

Les aventures policières
d'Albert Brien # NS-003

Le meurtre du relieur

détective national des Canadiens-français

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 846 : version 1.0

Le meurtre du relieur

Collection *Albert Brien*

gracieuseté de Jean Layette

<http://editions-police-journal.com/>

I

La petite boutique de Guy Loïselle était située rue Saint-André.

Guy Loïselle était relieur.

Depuis déjà une dizaine d'années, il s'était ouvert un petit établi à son propre compte.

Guy n'était pas marié.

Malgré qu'il eut déjà quarante ans, il avait préféré rester garçon.

– Les femmes ne me disent rien, répétait-il souvent.

Guy demeurait seul.

Cependant son frère Antoine allait souvent lui rendre visite.

Antoine, plus jeune que Guy, travaillait comme commis dans une grande pharmacie de Montréal, la pharmacie Poulin.

Antoine demeurait aussi seul.

Les deux frères avaient déjà tenté de s'établir ensemble, mais il arrivait souvent de petites querelles et ils avaient jugé à propos de vivre seuls.

Depuis ce jour-là, ils se visitaient assez souvent et vivaient en bien meilleurs termes.

Antoine était l'opposé de Guy.

Antoine aimait sortir avec les jeunes filles, il dépensait beaucoup et il devait quelquefois aller frapper à la porte de son frère pour lui demander une petite avance.

Ce jour-là, Guy achevait un travail important.

Soudain, la porte de sa boutique s'ouvrit.

– Tiens, bonjour mademoiselle Floriot.

– Bonjour monsieur Loïselle.

Il s'avança à l'intérieur.

– Mon livre de musique est prêt ?

– Oui mademoiselle.

Jeanne Floriot s'avouait de plus en plus

comme une excellente pianiste.

Elle venait de terminer son premier cahier de composition.

Après en avoir fait imprimer plusieurs copies, elle en avait apporté vingt-cinq à Guy Loïselle pour les faire relier.

Ces vingt-cinq livres devaient avoir des tranches d'or et une reliure de première qualité.

Jeanne les destinait à ses maîtres, ses parents et ses plus grands amis.

Loïselle se dirigea vers une petite étagère.

Il en sortit un gros paquet.

– Voilà mademoiselle.

– Merci.

La jeune fille ouvrit le paquet.

Loïselle reprit son travail.

Jeanne regarda longtemps un des volumes.

Soudain elle le lança sur la table.

Guy retourna brusquement la tête.

– Monsieur Loïselle ?

- Qu'est-ce qu'il y a mademoiselle ?
 - Je ne vous ai pas demandé une cochonnerie.
 - Quoi ?
 - C'est bien le mot ! Un chiffon !
 - Mais vous êtes folle !
 - Croyez-vous que je vais accepté cet ouvrage-là ?
 - Mais...
 - Votre carton est mince comme une feuille de papier...
 - C'est le seul carton sur le marché.
 - C'était à vous d'en chercher une autre sorte.
 - Je vous dis qu'il n'y en a pas.
 - Et puis les lettres sur la couverture. Elles ne sont pas or ?
 - Vous ne m'aviez demandé que les tranches, mademoiselle.
- Loiselle commençait à être fatigué de ces remontrances.
- Je ne peux accepter un travail comme celui-

là, fit brusquement Jeanne.

– Mademoiselle, commença Guy.

Il s'arrêta.

Prit un long respir et reprit.

– Vous m'avez donné cinq jours pour faire ce travail-là. De plus, je vous le fais gratuitement parce que j'ai bien connu votre père. J'ai travaillé deux nuits entières pour vous terminer ces volumes. Voilà toute la reconnaissance que vous me rapportez !

Il se dirigea vers la porte.

– Prenez votre paquet de livres et sortez !

– Mais...

Loiselle criait maintenant.

– Sortez ! Et je vous garantis que vous allez recevoir mon compte.

Jeanne ramassa ses livres.

Sans ajouter un mot, elle sortit.

Guy Loiselle referma brusquement la porte.

– Ingrate !

Il retourna à son travail.

Mais maintenant, tout allait mal.

Il ne se sentait plus le goût de relier.

La porte de la boutique s'ouvrit.

Un grand jeune homme parut.

– Bonjour Guy.

Le relieur tourna la porte.

– Bonjour Antoine, fit-il brusquement.

L'autre le regarda curieusement.

– Qu'est-ce que tu as ?

– Rien, rien.

Antoine s'assit sur une chaise, cigarette au bec.

Il y eut un long silence.

Antoine commença :

– Je suis sorti hier soir !

– Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ?

Antoine parut démonté.

Mais il reprit :

– J’ai joué une petite partie de cartes.

– Et je suppose que tu y as laissé ta paye.

Antoine baissa la tête.

– Plus que ça !

Guy laissa son travail et s’approcha de son frère.

– Plus que ça ?

– Oui, j’ai une dette !

– Une dette ?

– Deux cents dollars.

– Et tu n’as pas d’argent ?

– Non.

Un autre long silence.

Guy voyait venir la suite.

Il ne laissa même pas parler son frère.

– Et tu as pensé que je t’avancerais cet argent ?...

– Oui, c’est vrai... j’ai pensé...

Antoine hésitait.

Puis il reprit :

– Mais je crois que je fais mieux de revenir.
Tu ne sembles pas être de bien bonne humeur.

Antoine se leva.

Mais Guy lui bloqua le passage.

– Tu n’auras pas besoin de revenir !

– Ah, tu vas...

– Non !

– Alors ?

Guy se mit les deux poings sur les hanches.

– J’en ai assez !

– Hein !

– Je te dis que j’en ai assez !

– Mais...

– Assez de tout... de toi... de tout le monde.

– Mais Guy...

– Je t’ai avancé plus de trois cents dollars que
tu ne m’as jamais remis...

– C’est parce que...

– Et tu veux maintenant que je te donne deux cents... As-tu bien réfléchi avant de venir ici, Antoine ?

Le commis en pharmacie vint pour parler.

Mais Guy ne lui en laissa pas la chance.

– J’en ai assez, tu entends. Tu vas sortir immédiatement, et je ne veux plus te voir... jamais... vaurien... couraillieux !

– Guy !

– C’est vrai ! Pourquoi ne pas t’intéresser à ton travail...

– Je ne suis pas venu ici pour recevoir une leçon.

– Tu vas l’avoir quand même. Et maintenant, Antoine, va-t’en. Tu entends... sors... et ne reviens plus...

– Mais Guy, j’ai une dette...

– Arrange-toi pour la payer... Tu as voulu jouer, paye pour.

– Très bien. Puisque tu le prends ainsi.

Il se dirigea vers la porte.

Mais avant de sortir, il se retourna.

– C’est ton dernier mot ?

– Sors !

– Très bien, tu me le paieras.

Et il sortit.

II

Antoine revint vivement à son travail.

Il entra à la pharmacie en faisant claquer la porte.

– Bonjour Antoine.

Le commis tourna la tête.

Diane, la petite manicuriste trouvait Antoine de son goût.

Tant qu'à Antoine, il s'avouait lui-même qu'il n'était pas indifférent aux charmes de la jeune manicuriste.

– Bonjour !

Antoine alla endosser son gilet blanc.

Diane le regarda curieusement.

Il n'y avait personne dans la pharmacie.

– Qu'est-ce que vous avez, Antoine ? Vous ne semblez pas bien !

– Non, non, ce n'est rien.

– Mais vous êtes tout pâle !

– Je vous dis que ce n'est rien !

Antoine avait dit cette phrase brusquement.

Diane se retourna comme pour retourner dans son petit appartement où elle recevait ses clients.

Mais Antoine la retint.

– Excusez-moi, Diane... ce n'est pas de ma faute... je viens d'avoir une querelle avec mon frère.

– Le relieur ?

– Oui, il est prompt, vous comprenez...

La porte s'ouvrit.

Une cliente parut.

Elle se dirigea vers la salle de manucure.

– Excusez-moi.

Diane se dirigea vers son petit bureau.

Vingt minutes plus tard, la cliente s'en retournait. Antoine alla retrouver Diane.

– Diane !

- Oui Antoine !
- Vous venez souper avec moi ?
- C’est que...
- Que quoi ?
- Eh bien, j’avais promis à Louis...

Antoine parut exaspéré.

- Ah, ce journaliste...

Mais Diane reprit :

- Je peux peut-être arrangé ça ?
- Vrai ?
- Je vais essayer.

Elle se dirigea vers la cabine téléphonique.

Elle appela au journal « La Lumière ».

- Monsieur Malouin, s’il-vous-plaît ?
- Un instant.

Elle attendit quelques secondes.

Puis une autre voix reprit :

- Allo ?
- Louis ?

- Oui.
 - Ici Diane.
 - Vous allez bien, Diane ?
 - Non, justement, je ne vais pas très bien.
 - Ah.
 - J’ai un gros mal de tête et je suis très fatiguée...
 - C’est regrettable.
 - Alors, j’aimerais mieux retourner chez moi après mon travail.
 - Ah, je comprends... je comprends très bien...
 - Mais Louis...
 - Non, non, j’ai compris !
- Et la ligne se raccrocha.
- Diane resta un moment songeuse.
- Elle sortit enfin de la cabine.
- Très bien, Antoine, j’irai avec vous !
 - Merci Diane !

*

La porte s'ouvrit.

Guy tourna la tête.

– Tiens, c'est vous Louis ?

– Bonjour Guy.

Le relieur offrit un siège au journaliste.

– Ça va ?

– Pas mal !

– Et toi ? demanda le journaliste.

– Oh moi !

– Tu n'as pas l'air à filer !

– Encore Antoine !

– Oh, celui-là !

Le journaliste haussa les épaules.

– Il ne se corrigera jamais, dit Guy.

– Il a joué, je suppose ?

– Il a même une dette !

– Bon.

– Je me suis fatigué. Je l’ai mis carrément à la porte !

– Tu as bien fait !

Il y eut un silence.

Puis Guy reprit :

– Je le regrette presque maintenant.

– Tu n’as rien à regretter, Guy Antoine te ruinera s’il continue.

– Il est parti fâché. Il a claqué la porte... des cris... je me vengerai... et je suis presque sûr que ce soir il reviendra me demander si je ne suis pas revenu sur ma décision.

– Pauvre Antoine ! Mais je n’ai aucun regret pour lui. Il me joue dans le dos.

– Comment ça ?

– Il est en train de me voler Diane !

– Vrai ?

– Tu sais qu’Antoine est beau garçon !

– Oui, je sais, mais il n’a pas le sou.

Il y eut un silence.

– Changeons de conversation, veux-tu ?
demanda le journaliste.

– Ça vaudra mieux !

– Je suis venu te voir pour le journal...

– Encore des livres à relier...

– Oui, tu vois que je ne t’oublie pas...

Et Louis, le journaliste du journal « La Lumière » se mit à expliquer à son ami de toujours ce qu’il voulait exactement.

*

À dix heures ce soir-là, on sonna à la porte.

Guy Loïselle alla ouvrir.

– Ah, c’est toi !

Il fit entrer son visiteur.

Il le fit asseoir près de la table.

Ils causèrent longtemps.

Au bout d’une demi-heure, Guy, semblait maintenant de bonne humeur, se leva et alla

chercher une petite bouteille de vin.

Il en servit deux verres.

Mais comme il allait reporter sa bouteille, son visiteur sortit une petite enveloppe de sa poche.

Il en vida le contenu dans le verre de Guy Loïselle.

Les deux hommes burent.

Cinq minutes plus tard, le visiteur sortait.

Guy se mit au lit.

Il ne se sentait pas bien.

Il avait des brûlures d'estomac.

– Ça passera en dormant, se dit-il.

Neuf heures du matin !

Une clef tourna dans la serrure.

Une ménagère apparut.

C'était la femme que Guy Loïselle engageait et qui venait deux fois la semaine faire le ménage de son modeste appartement.

Mais elle s'aperçut que monsieur Loïselle était couché.

– Tiens, a-t-il oublié de mettre le cadran ?
Elle s’approcha du lit.
– Monsieur Loïselle ! Monsieur Loïselle !
Guy ne remuait pas.
Elle le brassa.
Il était froid !
Elle cria :
– Mon Dieu !
Puis elle se précipita vers la porte.
– Au secours ! Au secours... monsieur Loïselle
est mort !

III

Le concierge de la maison sortit de son appartement.

– Qu'est-ce qui se passe, madame Latrimouille ?

– Vite, vite, montez !

Le concierge se précipita dans l'escalier.

Il entra dans l'appartement.

– Quoi ?

– Regardez !

Elle désignait le corps de Loïselle.

– Il dort ?

Il s'approcha du lit.

– Mais... mais... il est mort ?

– Je pense que oui...

– Je cours chercher le médecin ! Restez ici !

– Vous pensez !

Et elle partit à la suite du concierge.

Il venait à peine de quitter la maison que la porte s’ouvrait.

Antoine Loïselle parut.

Il monta vivement l’escalier et se dirigea vers l’appartement de son frère.

– S’il ne peut pas être parti !

Il s’aperçut avec surprise que la porte était entrouverte.

Il entra.

Oui, son frère était bien mort.

– Pourtant, il était en parfaite santé.

Ses yeux se portèrent sur les deux verres.

– Tiens, il a eu de la visite hier, dit-il en prenant un des verres.

Soudain il devint pâle.

– Si on... si on l’avait assassiné !

Il réfléchit.

– C’est impossible, voyons...

Mais l'idée lui revenait toujours.

– Ma querelle... je lui ai dit : « Je me vengerai »... voyons c'est fou...

Pourtant, on pourrait l'accuser, lui, son frère.

La peur s'empara du commis en pharmacie.

Il sortit vivement de la pièce ne s'apercevant pas qu'une petite carte était tombée de sa poche.

Il descendit l'escalier.

– Que faire ?... Me cacher ?... voyons, c'est ridicule... je ne sais même pas s'il est mort assassiné... je suis fou... retournons à la pharmacie et faisons semblant de ne rien savoir.

Deux minutes après qu'il eut quitté l'appartement de son frère, un homme, portant une petite valise noire, parut, accompagné du concierge et de la ménagère.

Tous trois montèrent à l'appartement de Loïselle.

Le docteur s'approcha du corps.

Il l'examina vivement.

– Eh bien, docteur ?

– Il est bien mort.

Il releva la tête.

– Mais c’est plus grave que je ne croyais.

– Comment cela ?

– Il va falloir appeler la police.

– La police ?

– Oui, car monsieur Loïselle a été empoisonné.

La femme de journée cria :

– Un meurtre !

– Un meurtre ou un suicide !

Le concierge était déjà descendu pour téléphoner.

La femme de journée regarda le médecin.

– Que dois-je faire ?

– Tout d’abord, ne pas vous énerver, et puis, rester ici.

– Ici ?

– Oui, car la police voudra certainement vous interroger.

– Très bien.

Dix minutes plus tard, le lieutenant Fortin, deux détectives, les photographes et le médecin légiste firent leur apparition.

En entrant, le lieutenant demanda :

– Vous n’avez rien touché ici ?

– Non, répondit la femme de journée.

– C’est vous qui avez découvert le cadavre ?

– Oui, je venais pour faire le ménage.

– Je crois que monsieur Loïselle est mort empoisonné, dit le docteur.

– Nous verrons ça par nous-mêmes. Vous pouvez retourner chez vous, docteur, nous n’avons pas besoin de vous.

Puis se tournant vers la femme de chambre :

– Attendez hors de la chambre, j’aurai quelques questions à vous poser.

La femme de ménage et le docteur sortirent.

Le lieutenant s’avança.

Il examina vite le cadavre puis se

tournant vers le médecin légiste :

– Vous pouvez l’examiner, docteur.

– Bien.

Le médecin commença son travail.

Après quelques minutes d’examen, il déclara :

– Mon confrère avait raison.

– Empoisonnement ?

– Oui. Il faudra pratiquer l’autopsie.

– Très bien.

Le lieutenant se tourna vers ses hommes.

– Nous sommes, soit en présence d’un meurtre, soit d’un suicide.

– Oui.

– Alors, nous allons examiner la pièce.

– Bien chef.

L’attention de Fortin fut immédiatement attirée par les deux verres.

En prenant bien garde de ne pas y toucher :

– Docteur ? dit-il.

Le médecin légiste s'approcha :

– Oui ?

– Sentez donc ce verre-ci !

– Hum !

– Qu'est-ce que vous en pensez ?

– Ce verre-là a contenu autre chose que du vin.

– Vous pensez.

– Vous ferez analyser les quelques gouttes qui sont à l'intérieur.

Le lieutenant sourit :

– S'il y a eu meurtre, le meurtrier n'est pas bien habile.

– Comment ça ?

– Il y a des empreintes digitales sur les deux verres.

Un détective les enveloppa et les mit dans une petite valise.

Tout à coup l'autre détective s'approcha du lieutenant.

– Chef, j’ai trouvé ceci.

Il tendit une carte au lieutenant.

– Où avez-vous trouvé ça ?

– Près de la table.

Le lieutenant prit la carte.

Il lut :

– Pharmacie Poulin ! Attention spéciale aux prescriptions ! Livraison et service rapides.

Le lieutenant retourna la carte.

– Curieux !

– Croyez-vous que ça peut avoir de l’importance ?

– Certainement.

Les limiers fouillèrent par toute la maison.

Ils en arrivèrent à la preuve que Loïselle avait été assassiné.

Tout d’abord, ils n’avaient trouvé aucune trace de poison dans la maison.

La bouteille de vin n’en contenait pas.

– C’est un meurtre.

On frappa à la porte.

Le lieutenant ouvrit.

Une dizaine d'hommes entrèrent.

– Ouf ! les journalistes.

Ils se mirent à poser différentes questions.

Puis ils sortirent peu à peu.

Un d'entre eux cependant s'attardait.

– Qu'est-ce que vous attendez ? dit le lieutenant,

– Je voudrais vous dire quelques mots.

– J'ai dit tout ce que je savais.

– Je suis un ami intime de Guy Loïselle.

– Ah !

– Avez-vous prévenu son frère ?

– Son frère ? Je ne savais pas qu'il avait un frère.

– Oui, il travaille à la pharmacie Poulin.

– À la pharmacie Poulin ?

Le lieutenant avait bondi.

– Quoi ? qu’est-ce qu’il y a ? demanda le journaliste.

– Heu ! rien... rien...

– Puis-je aller le prévenir ?...

– Non, attendez une seconde.

Le journaliste se rapprocha.

– Votre nom ?

– Louis Malouin.

– Vous connaissiez bien Guy Loïselle ?

– Nous ne sommes pas tout à fait du même âge, mais nous sommes quand même de grands amis.

– Étiez-vous au courant de ses affaires ?

– Mon Dieu... non !

– Et son frère ?

– Je le connais quelque peu.

– Était-il en bons termes avec lui ?

Louis hésita.

Le lieutenant s’en aperçut.

- Vous savez quelque chose, Malouin ?
 - Non, non, je ne sais rien.
 - Ne mentez pas, ça ne sert à rien.
 - Ah !
 - Vous voulez protéger quelqu'un... vous savez quelque chose que vous ne voulez pas dire.
- Le journaliste se tut.
- Il aurait aimé être à cent milles de là.
- Je...
 - Écoutez, Malouin, commença le lieutenant.
 - Quoi ?
 - Si vous me dites ce que vous savez, je vous promets une nouvelle sensationnelle pour le journal.
 - Une nouvelle ?...
- Le journaliste hésita.
- Devait-il parler ?
- Après tout, mon devoir, pensa-t-il.
- Puis se tournant vers le lieutenant :

– Vous me promettez une primeur ?

– Oui, je vous le promets.

Le journaliste hésita encore quelque peu,
puis :

– Eh bien... Antoine ?

– Antoine ?

– Oui, le commis en pharmacie...

– Eh bien ?

– Ils se sont querellés !

– Loïselle et son frère !

– Quand ?

– Hier midi.

– Qui vous a dit cela ?

– Guy lui-même hier après-midi. Il a même dit
qu'Antoine l'avait menacé.

– Très bien, suivez-moi.

Le lieutenant partit avec un de ses hommes.

Il laissa l'autre en faction.

En route il expliqua à Louis :

Je vais arrêter Antoine Loïselle.

– Quoi ?

– Voici votre primeur. Nous avons trouvé cette carte près de la table. De plus, la victime a été empoisonné ; donc rien de plus facile à un pharmacien de se procurer du poison et, enfin, j’espère bien trouver ses empreintes sur un des verres.

– Lieutenant, permettez-moi de ne pas vous accompagner. Je vais de ce pas à mon journal.

– Comme vous voudrez, Malouin.

Et le journaliste laissa les deux policiers à deux pas de la pharmacie.

Ils entrèrent.

– Monsieur Loïselle, s’il-vous-plaît ?

– C’est moi.

Le lieutenant l’emmena à l’écart.

Il sortit ses papiers.

– Police !

Le lieutenant s’aperçut que Loïselle tremblait.

- Quoi ? qu'est-ce qu'il y a ?
 - Votre frère est mort, Loïselle.
- Antoine feignit la surprise.
- Mort ?
 - Oui, et assassiné.
 - Quoi ?
 - De plus, je me vois dans l'obligation de vous emmener.
 - Ah !
 - De fortes présomptions pèsent contre vous. Je vous arrête donc au nom de la loi pour le meurtre de votre frère.
- Loïselle tremblait.
- Vous n'avez pas de preuves... c'est ridicule...
 - Nous avons des preuves. Mais ce n'est pas à nous de juger si elles sont bonnes ou non. Vous vous expliquerez devant le juge. Venez !

IV

Antoine Loïselle ne perdit pas la tête.

Il lui fallait trouver un bon avocat.

Il songea immédiatement à son confrère de classe, le jeune Vignault.

Les deux hommes avaient fait leurs cours ensemble.

Paul Vignault venait à peine d'être reçu avocat.

– Il aura quelque chose comme première cause. Ça lui fera du nom. Il n'aura aucune difficulté à prouver mon innocence, puisque je ne suis pas coupable.

Loïselle fit donc demander son jeune ami.

Vignault vint sans tarder.

En quelques mots, Antoine le mit au courant de la situation.

- Et quelles preuves ont-ils trouvées ?
- Je vais te dire, Paul, j’ai fait une bêtise.
- Comment ça ?

Antoine lui raconta la querelle qu’il avait eue la veille.

- La police doit l’avoir su !
- Probablement, mais ce n’est pas suffisant !
- Ce n’est pas tout.
- Ah !
- Ce matin, je me suis rendu chez mon frère.
- Pourquoi ?
- Pour m’excuser.
- Ah !
- J’ai trouvé la porte entrouverte et Guy était mort.
- Ensuite ?
- J’ai touché aux verres !
- Quoi ?
- J’y ai probablement laissé mes empreintes

digitales.

– Bon Dieu !

Vignault réfléchit.

– Ça va être plus difficile que je ne croyais. Si on trouve tes empreintes sur le verre...

Soudain il demanda :

– Ton frère a été tué hier ?

– Probablement hier soir.

– Où étais-tu hier ? Tu dois avoir un alibi.

– Ça dépend.

– Comment ça ?

– Je suis sorti avec Diane Fournier, ma compagne de travail, mais j'étais de retour chez moi à neuf heures.

– Si ton frère a absorbé le poison avant neuf heures, tu es sauvé. Il faudra attendre le résultat de l'autopsie.

– Mon Dieu ! Je souhaite que ce soit avant neuf heures.

– Moi aussi.

Quelques secondes plus tard, il sortait de la cellule.

Il passa au bureau du lieutenant Fortin.

– Bonjour lieutenant, je suis l’avocat Vignault.

– Bonjour monsieur.

Paul lui expliqua que Loïselle avait retenu ses services.

– J’ai bien peur que votre cause soit perdue d’avance.

– Comment ça ?

– Si votre client n’a pas d’alibi, il est fini.

Et le lieutenant lui expliqua les preuves.

Les empreintes digitales, la querelle et la carte.

L’avocat le remercia et sortit.

Lorsqu’il revint chez lui, le pauvre Paul était bien changé.

– Qu’est-ce que tu as ? lui dit sa jeune femme.

– Une cause.

– Et ça ne te réjouit pas ?... c’est ta première !

– Non, ça ne me réjouit pas.

– Comment ça ?

– Elle est perdue d’avance.

– Ah !

Elle prit son mari par le cou.

– Ne t’en fais pas, mon pauvre Paul, bien des avocats perdent des causes.

– Oui, mais celle-ci est une cause qu’on ne doit pas perdre. Qu’on n’a pas le droit de perdre.

– Comment ça ?

– C’est une cause de meurtre.

– Quoi ?

Paul la mit au courant de la situation.

– Et tu crois que ton ami a tué son frère ?

– Non, dit Paul.

– Alors ?

– Toutes les preuves sont contre lui. Mais je connais Antoine. Il est joueur, il aime sortir, mais ce n’est pas un assassin.

– Alors prouve-le !

– Je ne peux pas, les preuves sont toutes

contre lui.

– Pauvre Paul !

Madame Vignault réfléchit.

Soudain, elle s'écria :

– J'ai une idée.

– Quoi ?

Mais elle branla le doigt en souriant.

– Je ne te la dirai pas.

– Pourquoi ?

– Tu me désapprouverais.

– Gisèle !

– Si, si, je te connais. Je ne te le dirai que lorsque j'aurai mis mon plan à exécution.

– Bon, bon, je n'insiste pas.

– Tu verras que c'est une bonne idée.

– Espérons-le.

*

- Allo ?
 - Monsieur Albert Brien ?
 - C’est moi, répondit le détective national des Canadiens français.
 - J’aimerais vous rencontrer, monsieur Brien.
 - Ah !
 - C’est une affaire d’extrême importance.
 - Pouvez-vous passer à mon bureau ?
 - Si, à quelle heure ?
 - Cet avant-midi. Je serai ici tout l’avant-midi.
 - Très bien, je serai chez vous, disons dans environ une heure.
 - Entendu. Vous êtes madame ?...
 - Vignault. Madame Paul Vignault.
 - Très bien, je vous attends madame Vignault.
- Le lendemain matin, à dix heures, on sonnait chez Brien.

Le détective alla répondre.

Il se trouva en présence d’une femme d’une vingtaine d’années, jolie comme une fleur.

- Madame ?
- Monsieur Brien ?
- C’est moi.
- Je suis madame Vignault.
- Entrez madame.

Brien fit passer la jeune femme dans son bureau.

- Asseyez-vous !
- Merci.

Brien lui offrit une cigarette.

Elle accepta.

- Eh bien, madame, je vous écoute !
- Il ne s’agit pas de moi. Il s’agit de mon mari.
- Ah !
- Il est avocat.
- Paul Vignault, m’avez-vous dit ?
- Oui... mais vous ne le connaissez pas !
- Ah !
- Il vient à peine d’être reçu.

- Je comprends. Alors que lui est-il arrivé ?
 - Il vient d’avoir une cause.
 - Il doit être heureux.
 - Justement, il ne l’est pas.
 - Comment ça ?
 - Il croit que sa cause est perdue d’avance.
- Brien se demandait où elle voulait en venir.
- Il s’agit d’une cause de meurtre.
- Brien fronça les sourcils.
- La jeune femme ajouta :
- Le meurtre du relieur Loïselle.
 - Ah oui le meurtre du relieur, j’ai lu dans les journaux !
 - Antoine Loïselle a retenu les services de mon mari. Toutes les preuves sont contre Loïselle, mais Paul le croit innocent.
 - Mais je ne comprends pas...
 - J’y arrive. Si Loïselle est innocent et si mon mari perd sa cause, il ne voudra plus jamais professer.

– Ah !

– Il ne faut pas qu’il la perde. Pour ça, il faut prouver l’innocence de Loïselle.

– Mais je ne suis pas avocat.

– Je sais. Je crois cependant qu’il n’y a qu’une seule manière de prouver l’innocence du client de mon mari.

– Laquelle ?

– Trouver le véritable coupable !

Brien sourit :

– Très bien pensé, madame.

Elle poursuivit.

– J’ai un peu d’argent, alors j’ai pensé que peut-être vous pourriez...

– Aider votre mari ?

– Oui et en même temps sauver un innocent de la corde.

Brien se leva.

Madame Vignault attendait impatiemment sa réponse.

Brien s'arrêta devant elle.

– J'accepte madame.

Elle se leva et saisit les mains du détective.

– Oh merci, merci !

– J'accepte pour deux raisons.

– Ah !

– Tout d'abord pour sauver un innocent, comme vous l'avez si bien dit tout à l'heure et surtout à cause de vous.

– De moi ?

– Oui. À cause de l'amour profond que vous avez envers votre mari.

Elle rougit légèrement.

– Je sais qu'une démarche comme celle-ci a dû vous coûter. Je gage que vous n'en avez pas parlé à votre mari.

– C'est vrai.

– Il aurait cru que vous n'aviez pas confiance en lui et vous avez bien fait. Oui madame, je m'en voudrais de refuser votre demande.

L'avenir de votre mari et aussi celle de votre famille est peut-être en jeu. Vous l'avez très bien compris. Je ferai tout en mon possible pour trouver l'assassin et permettre à votre mari de sauver son client.

– Merci monsieur Brien.

– Quand l'amour règne en maître dans un ménage, on vient à bout de tout. On résout toutes les questions.

– C'est vrai, avoua madame Vignault.

Elle se leva.

– Encore une fois merci, monsieur Brien.

– De rien madame.

– Et pour les appointements ?

– Deux cents dollars, serait-ce trop ?

– Oh non !

– Alors disons deux cents !

Elle mit la main dans sa sacoche.

– Vous me paierez lorsque tout sera terminé.

– Très bien, monsieur Brien.

Comme elle allait sortir, elle ajouta :

– Si vous avez besoin d'aide, je suis certaine que mon mari pourra vous donner un coup de main.

– Vous lui en parlerez ?

– Dès aujourd'hui. Maintenant que c'est fait, il ne pourra protester.

– Voilà qui s'appelle agir avec sagesse.

– Au revoir, monsieur Brien.

– Au revoir, madame.

Elle sortit.

Comment s'y prendra Brien pour trouver l'assassin ?

Réussira-t-il ?

V

Brien se rendit à la cour où il savait que l'enquête préliminaire sur la mort de Guy Loïselle avait lieu.

Grâce aux gens qu'il connaissait, il put se faire admettre à la cour.

L'enquête préliminaire venait à peine de commencer.

Le juge était à questionner le médecin légiste.

– Et d'après vous, à quelle heure remonte la mort ?

– Vers minuit.

– Ah !

– Mais la victime a absorbé le poison vers dix heures trente, onze heures au plus tard.

– Donc, il fallait que le meurtrier ait donné le poison à la victime entre dix heures et trente et

onze heures.

– Oui.

– Merci docteur.

Le médecin se retira.

Le greffier appela :

– Lieutenant Fortin !

Le lieutenant entra dans la boîte.

– C’est vous qui avez enquêté sur la mort de Guy Loïselle ?

– Oui votre honneur.

– Qu’avez-vous découvert ?

– La victime, la veille de sa mort, s’était querellée avec son frère Antoine. Antoine avait promis de se venger. Or voici ce que nous avons trouvé dans l’appartement de la victime.

Il tendit une carte de visite au juge.

Le juge la lut :

– Pharmacie Poulin !

– Oui votre honneur. Antoine Loïselle travaille justement chez Poulin.

- Ah !
- De plus, nous avons trouvé des empreintes digitales sur les verres.
- Lesquelles ?
- Celles des deux Loïselle.
- Pas d’autres faits, lieutenant ?
- Non votre honneur.
- Très bien, vous pouvez vous retirer.

Le lieutenant sortit de la boîte.

Le greffier appela :

- Antoine Loïselle.

Loïselle apparut pâle, sans cravate.

Il entra dans la boîte.

- Votre nom ?
- Antoine Loïselle.
- Votre position ?
- Commis en pharmacie.
- Où ?
- À la pharmacie Poulin.

– Monsieur Loïselle, vous avouez vous être querellé et avoir même proféré des menaces à l’égard de votre frère ?

– Oui votre honneur.

– Loïselle, que faisiez-vous aux alentours de dix heures le soir du crime ?

– J’étais sorti avec mademoiselle Diane Fournier, une compagne de travail. Je suis revenu chez moi vers neuf heures.

– Ah, vers neuf heures ?

– Oui.

– Vous demeurez seul ?

– Oui.

– Quelqu’un vous a vu entrer ?

– Non.

– Alors, vous n’avez pas d’alibi ?

Il y eut un silence.

– Comment expliquez-vous la présence de vos empreintes digitales sur le verre, et la carte trouvée dans l’appartement de votre frère.

– Ce matin, votre honneur, je suis allé rendre visite à mon frère ; je voulais me réconcilier.

– Eh bien ?

– Je l’ai trouvé mort. Je me rappelle avoir touché à un des verres, puis je suis sorti précipitamment.

– Pourquoi ?

Loiselle hésita :

– J’avais peur. Je pensais que Guy avait pu être assassiné... vous comprenez... notre querelle, la veille.

– Bon, très bien, je vous remercie, Loiselle.

Le juge se tourna du côté du jury.

– Messieurs, vous avez les faits devant vous. Il vous faut maintenant déterminer si nous devons envoyer l’accusé à son procès et sous quelle accusation.

Brien n’attendit pas la fin.

Il savait fort bien que Loiselle serait envoyé à son procès sous accusation de meurtre.

Il sortit de la salle et se dirigea vers une boîte

téléphonique.,

Il chercha l'adresse de la pharmacie Poulin.

Puis il sortit de la Cour.

Une vingtaine de minutes plus tard, il arrivait à la pharmacie.

Un gros homme, le remplaçant de Loïselle sans doute, vint lui répondre.

– Monsieur ?

– Mademoiselle Diane Fournier, s'il-vous-plaît ?

– Un instant.

Le commis alla à l'arrière mais revint aussitôt.

– Mademoiselle Fournier est occupée.

Le détective avisa une chaise.

– Très bien, je vais attendre.

Il s'assit.

Il mit la main dans sa poche et sortit trois journaux.

Il les avait achetés en sortant de la cour.

Mais les journalistes ne savaient rien, ou

presque rien.

Seul « La Lumière » donnait des détails sur l'arrestation d'Antoine Loïselle, les preuves détenues contre lui, enfin tout.

Soudain, Brien fut dérangé dans sa lecture.

– Monsieur !

Le commis l'avait appelé.

– Oui ?

– Suivez-moi.

Le commis emmena Brien dans la petite salle de la manicuriste.

– Aussitôt, Brien fut frappé par la beauté de Diane Fournier.

– Monsieur ? demanda-t-elle en regardant curieusement le détective.

– Excusez-moi de vous déranger dans votre travail, mademoiselle.

– Tout d'abord, permettez-moi de me présenter.

Le détective sortit sa carte :

- Albert Brien, détective.
 - Ah !
 - Je m’intéresse à votre camarade, qui était aussi votre ami, je crois ?
 - Antoine ?... je veux dire monsieur Loïselle ?
 - Oui, c’est bien ça, monsieur Loïselle.
 - Je vous prie de remarquer, monsieur Brien que monsieur Loïselle ÉTAIT mon ami.
 - Il ne l’est plus ?
 - Après ce qu’il a fait.
 - Vous croyez donc qu’il ait tué son frère ?
- Elle hésita :
- Non... mais les preuves...
- Brien se pencha vers elle.
- Mademoiselle Diane ?
 - Oui ?
 - Je veux prouver l’innocence de monsieur Loïselle.
- Ses yeux brillèrent.

- Vous ? ? ?...
- Oui, je crois qu’il est innocent.
Ses yeux reflétaient une joie intense.
- Il faut que vous m’aidiez !
- Moi ?
- Oui.
- Comment cela ?
- J’aime mieux ne pas parler ici. Je puis vous rencontrer...

Brien regarda sa montre.

Elle marquait onze heures.

- Disons pour dîner ?
- Mais... oui.
- À quelle heure puis-je vous rencontrer ?
- Rendez-vous dans une demi-heure au restaurant juste en face de la pharmacie, j’y serai.
- C’est un endroit tranquille ?
- Très.
- Alors, c’est entendu. Merci, mademoiselle.

– C’est moi qui vous remercie, monsieur Brien.

– De rien.

Brien sortit.

Il se rendit à l’hôtel de ville, ou plus directement au service de la Police.

Là, il demanda à voir le lieutenant Fortin.

Il fut reçu immédiatement.

– Bonjour monsieur Brien.

– Bonjour lieutenant.

– Asseyez-vous !

Brien obéit.

– Que puis-je faire pour vous ?

– Voici, je m’intéresse à l’affaire Loïselle.

– Ah !

– Oui, on m’a demandé de prouver l’innocence de Loïselle.

– Tiens, tiens.

– J’avoue franchement que je ne sais même pas s’il est innocent. Mais je dois faire mon

possible.

– Je vous comprends.

– Alors j’aimerais visiter l’appartement de Loïselle. Pourriez-vous me donner un laissez-passer.

– Certainement.

Le lieutenant lui prépara le papier.

Puis il le tendit à Brien.

– Tenez.

– Merci.

– Mais entre nous, Brien, je crois que vous perdez votre temps !

– Peut-être. Mais il faut bien travailler pour gagner sa vie.

– Vous avez raison.

Brien se leva.

– Au revoir lieutenant.

– Bonne chance.

– Et merci encore une fois.

Brien sortit.

Il regarda la grosse horloge dans le corridor.

– Onze heures vingt. J’ai juste le temps de me rendre au restaurant pour rencontrer la petite manicuriste.

Et à pas lents, Brien reprit le chemin de la pharmacie.

Diane était déjà installée à sa place.

Brien alla la rejoindre.

Pendant tout le repas, ils causèrent de choses banales.

Mais aussitôt qu’ils eurent fini de manger, Brien demanda à la jeune fille.

– À quelle heure reprenez-vous votre travail ?

– À une heure.

Il n’était que midi et quinze.

– Venez, nous allons nous promener. Ça fait faire la digestion.

– Très bien.

Brien insista pour payer le repas.

Puis le couple sortit.

Ils marchèrent pendant quelques minutes sans dire un mot.

Diane attendit.

Brien rompit enfin le silence.

– Vous étiez avec Antoine le soir du crime ?

– Oui.

– Racontez-moi exactement ce que vous avez fait.

– Très bien.

Elle commença :

– À cinq heures, après notre travail, nous sommes entrés au restaurant pour prendre un sandwich.

– Ensuite ?

– Nous sommes allés au théâtre pour en ressortir vers neuf heures moins quart. Nous avons pris un bon repas et Antoine est venu me reconduire. C'est tout.

Brien réfléchit :

– Monsieur Loïselle paraissait-il nerveux ?

- Non !
- Vous a-t-il parlé de sa querelle avec son frère ?
- Si. Il m’en a parlé dans l’après-midi.
- Mais le soir ?
- Il m’a simplement dit que le lendemain il arriverait peut-être en retard, car il avait l’intention de rendre visite à Guy. Il voulait se réconcilier.
- Ah ! Il vous a dit cela ?
- Oui.
- Et le lendemain ?
- Il n’est arrivé que cinq minutes en retard. Il paraissait encore plus nerveux que la veille.
- Vous connaissez Antoine depuis longtemps ?
- Depuis qu’il travaille à la pharmacie. Depuis six mois.
- Et depuis quand s’intéresse-t-il à vous ?
- Depuis trois ou quatre mois.

– Le croyez-vous capable de commettre un tel assassinat ?

– Oh non !

Ils revinrent lentement vers la pharmacie.

Brien entra avec la jeune fille.

Il venait à peine d'ouvrir la porte que le gros commis s'avança au devant de Diane.

– Mademoiselle Fournier ?

– Oui.

– Monsieur Louis Malouin vous a appelée deux fois !

– Oh lui ! Merci Arthur.

Le commis s'éloigna.

– C'est un ami ?

– Oui, je suis sorti quelques fois avec lui. Surtout avant que je connaisse Antoine. Il est journaliste à « La Lumière ».

Brien sursauta :

– À « La Lumière » ?

– Oui.

– Il connaissait bien Antoine ?

– Un peu. Il connaissait surtout son frère.

Brien réfléchit :

– Vous avez parlé à monsieur Malouin le jour de cette querelle entre les Loïselle ?

– Oui.

– Lui avez-vous fait part de cette querelle ?

– Non. Je ne lui ai parlé que deux minutes au téléphone.

– Très bien.

Brien se dirigea vers la porte.

Mais avant de sortir, il se retourna :

– Mademoiselle Fournier, pourquoi travaillez-vous ?

– Mais...

– Ce n'est certainement pas pour l'argent.

– Qui vous a dit cela ?

– Mais je sais que vous devez hériter d'une fortune assez imposante un jour.

La jeune fille pâlit.

– Je ne vous l’ai jamais dit. Qui vous en a parlé ?

– Mon petit doigt. Alors, c’est vrai ?

– Oui, ma tante doit me laisser quelques milliers de dollars.

– Elle est vieille votre tante.

– Non, mais très malade. Le docteur déclare qu’elle ne se rendra pas au bout de l’année.

Diane était vraiment surprise des questions de Brien.

Le détective salua.

– Au revoir mademoiselle.

– Bonjour monsieur.

Brien sortit.

Il murmura :

– Je cherchais un suspect. J’en ai un. Louis Malouin, journaliste ; mobile : jalousie, et perspective d’épouser une jeune fille qui, un jour, héritera d’une somme rondelette. Il connaissait Guy Loïselle. Il haïssait Antoine. Le crime passé, il s’empresse dans son journal d’accuser le frère

de la victime.

Très joli.

Mais Brien demeura pensif.

– Journaliste... donc, de l'imagination... si c'est lui le coupable, et je n'en vois pas d'autres, ce sera difficile de le prouver.

Brien soupçonne donc Malouin ?

Si Malouin a tué, comment le détective s'y prendra-t-il pour le prouver ?

Toutes les preuves sont contre Antoine Loïselle !

VI

Brien prit le tramway et se rendit immédiatement chez lui.

Il s'enferma dans son cabinet de travail.

Il lui fallait trouver des preuves contre Malouin.

– C'est probablement l'assassin. Mais comment le prouver ?

Il réfléchit longuement.

– Si le journaliste a tué, il devait savoir qu'Antoine s'était querellé avec son frère. Mais pourquoi tuer Guy ?

– Mais parce qu'en tuant, Louis Malouin voulait que le crime retombe sur les épaules d'Antoine. C'était un bon moyen de se débarrasser de lui dans la course à la fortune de Diane Fournier.

Mais Brien se demandait :

– Comment l’a-t-il appris ?

Peut-être que Malouin, s’étant rendu chez Loïselle vers neuf heures ce soir-là, Guy lui ait fait part de la querelle ?

– Non, car il aurait fallu qu’il ait le poison sur lui. Quelqu’un n’emporte pas toujours du poison avec lui.

Brien en vint à la conclusion suivante :

– Il l’a appris dans l’après-midi. C’est alors qu’il a décidé de tuer Guy.

Il se rappela soudain que Guy et Malouin étaient des amis.

– Peut-être est-il allé lui rendre visite à sa boutique de relieur ?

Il fallait avoir des preuves.

Brien mit son chapeau et sortit vivement.

Il se rendit à la boutique de Loïselle.

La porte était close.

Brien regarda autour de lui.

Il n’y avait personne.

Vivement il sortit un passe-partout et fit jouer la serrure.

Il entra, refermant la porte derrière lui.

Il commença à fouiller la boutique de fonds en combles. Partout on voyait des livres, des couvertures, du papier, etc.

Brien s'attarda pendant plus d'une heure.

Il regardait les livres, jetait un coup d'œil sur les papiers.

Soudain il s'arrêta triomphant devant une pile de volumes non reliés.

À l'intérieur, c'était écrit :

– Propriété du Journal « La Lumière ».

Brien se précipita vers le téléphone.

Il signala le numéro du journal.

– Journal « La Lumière ».

– Passez-moi le conservateur de votre bibliothèque.

– Vous voulez dire l'archiviste ?

– Oui, c'est ça.

– Un instant.

Quelques secondes plus tard, la voix d'un homme âgé reprenait :

– Allo ?

– L'archiviste ?

– Oui.

– Voici monsieur. Je suis relieur et c'est moi qui doit continuer l'ouvrage de monsieur Loïselle.

– Ah !

– Vous avez une pile de livres ici ?

– Oui. C'est pour relier.

– Ça presse ?

– Pas trop.

– Depuis quand sont-ils ici ?

– Depuis... deux jours, justement.

– C'est monsieur Malouin qui est venu les porter, n'est-ce pas ?

– Justement. Vous le connaissez ?

– Non, mais j'étais à la boutique à ce moment.

Aussitôt que l'ouvrage sera terminé, je vous téléphonerai.

– Très bien.

Brien raccrocha.

Il était radieux.

– Enfin, dit-il, je sais que Malouin est venu ici le jour du crime. Voilà toujours bien un point de gagné.

Brien se dirigea vers la porte.

Il attendit que la rue soit libre et sortit.

Alors, il alla vers le domicile de Guy Loiselle.

Il avait en sa possession le papier que lui avait remis le lieutenant Fortin.

Il le présenta au détective en faction à la porte de l'appartement de la victime.

– Vous pouvez entrer monsieur Brien.

– Pouvez-vous me suivre à l'intérieur.

– Pourquoi ?

– J'aurais peut-être quelques détails à vous demander.

– Je suis à votre service, monsieur Brien.

Les deux hommes entrèrent.

– Où se trouvait le corps ?

– Sur le lit.

– Couché ?

– Oui, oui, en jaquette.

Brien inspecta longuement l'appartement.

– La bouteille et les deux verres se trouvaient sur la table ?

– Les deux verres seulement, répondit le policier.

– Et la bouteille ?

– Sur le buffet.

Brien se dirigea vers le buffet.

Il l'ouvrit.

– Il y avait cinq bouteilles de vin à l'intérieur.

– Deux rouges et trois blancs.

Il se tourna vers le policier.

– Vous rappelez-vous de quelle couleur était le

vin dans le bouteille ?

– Rouge.

Brien réfléchit.

Puis il demanda à nouveau :

– Le lendemain du crime, vous avez accompagné le lieutenant ici ?

– Oui.

– Lorsque le lieutenant les a fait entrer, les verres étaient-ils encore sur la table ?

– Non, le lieutenant les avait fait mettre dans la valise pour les confier aux experts en empreintes.

– Et la bouteille ?

– Pareillement.

Un nouveau silence.

Brien reprit :

– Le lieutenant a-t-il fait allusion à la bouteille devant les journalistes ?

– Oui.

– A-t-il dit que le vin était rouge ?

– Non.

– Vous êtes certain ?

– Oui, vous avez lu les journaux ?

– Non.

Le policier sourit :

– Les journalistes ont de l'imagination. Quelques-uns disent que le poison a été versé dans une bouteille de vin blanc, d'autres du rouge, un dit même que c'était du scotch. C'est parce que le lieutenant n'a pas précisé.

– Je comprends.

Brien se dirigea vers la porte.

– Merci.

– De rien monsieur Brien.

– Au revoir.

– Au revoir.

Brien retourna immédiatement chez lui.

Il prit le téléphone et signala le numéro du jeune avocat Paul Vignault.

– Allo ?

- Monsieur Vignault ?
- Oui, c'est moi.
- Ici Albert Brien.
- Ah, monsieur Brien ?
- Oui. Votre femme vous a appris ?
- Oui et je regrette qu'elle ait fait ça... Vous déranger pour rien...
- Pour rien ? allons, il ne faut pas vous décourager, les preuves contre Loïselle sont insignifiantes.
- Vous pensez ?
- Certainement. Et nous allons les démolir.
- Vrai ?
- Pourquoi pas ?
- Mais c'est presque impossible.
- Il n'y a rien d'impossible. Vous êtes libre ce soir ?
- Oui.
- Eh bien j'irai vous rendre visite.
- Ah.

– De plus, vous allez téléphoner au journal « La Lumière ».

– « La Lumière » ?

– Oui. Vous demanderez le journaliste Louis Malouin. C’est un ami de Loïselle et il peut nous aider. Il ne pourra refuser de venir nous rencontrer.

– Pour quelle heure ?

– Disons huit heures.

– Très bien.

Vignault vint pour raccrocher.

– Un instant, dit Brien.

– Quoi ?

– Je voudrais que madame Vignault assiste à l’entrevue.

– Pourquoi ?

– Mais parce qu’elle est très intelligente et qu’elle peut nous aider.

Le jeune avocat rit un peu.

– Très bien, je le lui dirai, monsieur Brien. À

ce soir.

– C’est ça, à ce soir.

Brien raccrocha.

Il se frotta les mains.

– Pas de preuves... mais tout ce qu’il faut pour faire parler Malouin. S’il est l’assassin, il avouera ou bien mon nom n’est pas Albert Brien.

*

Aussitôt que Brien eut fermé la ligne, Vignault chercha dans l’annuaire téléphonique le numéro du journal « La Lumière ».

Il le trouva sans difficulté.

Alors il signala.

– Journal « La Lumière ».

Monsieur Malouin s’il vous plaît.

– Un instant.

Heureusement, le journaliste était à son bureau.

- Monsieur Malouin ?
- Oui.,
- Ici Paul Vignault avocat.
- Oui monsieur Vignault, que puis-je faire pour vous ?
- Peut-être beaucoup.
- Vrai ?
- C’est moi qui dois défendre Antoine Loïselle.
- Tiens, tiens.
- Comme vous êtes un ami de Guy, j’ai pensé que peut-être vous pourriez savoir quelque chose qui pourrait m’aider.
- Vous vous trompez. Tout ce que je sais ne peut que nuire à Antoine.
- Vous croyez ?
- J’en suis presque sûr.
- Je vous avoue franchement que moi-même... je ne crois pas à l’innocence de mon client, mais il faut bien faire son devoir.

– Vous avez raison.

– J’aimerais que vous veniez chez moi, ce soir, vers huit heures.

– Pourquoi ?

– Peut-être qu’en causant, nous pourrions découvrir quelque chose.

– C’est du temps perdu.

– Voyons, monsieur Malouin, vous ne pouvez refuser d’aider un ami.

Le journaliste répondit impatienté.

– Bon bon, c’est très bien.

– Vous viendrez.

– Oui. À 8 heures.

Et il raccrocha.

L’avocat avait l’air soucieux.

– Je me demande où le détective veut en venir ?

Mais Brien semble avoir son idée ?

Il veut tendre un piège à Malouin.

L’intelligent journaliste se fera-t-il prendre ?

VI

Vignault se leva.

Il regarda sa montre.

– Huit heures moins quart.

On venait de sonner.

Il alla répondre.

– Monsieur ?

– Albert Brien.

L’avocat lui tendit la main.

– Enchanté, monsieur Brien, entrez !

Il fit passer Brien au salon.

– Asseyez-vous !

– Merci.

Brien regarda autour de lui.

– Il viendra ?

– Malouin ?

– Oui.

– Il sera ici à huit heures.

– Ne me présentez pas, monsieur Vignault. Ne dites pas que je suis Albert Brien. Je le lui apprendrai moi-même.

– Bon.

La porte du salon s'ouvrit.

Madame Vignault parut.

Brien se leva.

– Bonsoir madame.

– Bonsoir monsieur Brien.

Le détective se tourna vers Vignault.

– Je tiens à vous féliciter, vous avez une femme des plus charmantes.

– Merci, répondit l'avocat.

– Ce doit être lui, dit Vignault.

Il se dirigea vers la sortie.

Brien se pencha vers madame Vignault.

– Ne dites pas qui je suis.

La porte s'ouvrit.

Le journaliste et Paul Vignault parurent.

– Asseyez-vous monsieur Malouin.

– Merci.

Le journaliste prit place près de l'avocat.

Vignault ne savait par où commencer.

– Alors ? demanda le journaliste.

L'avocat demanda :

– Vous me disiez au téléphone que tout ce que vous saviez ne pouvait qu'incriminer Loïselle.

– Oui, monsieur.

– Comment ça ?

– Eh bien, je sais que Loïselle s'est querellé avec son frère.

– Comment savez-vous ça ? demanda Brien.

– J'ai rencontré Loïselle, le relieur durant l'après-midi et il m'a tout raconté.

– Ah !

Le journaliste poursuivit :

– Antoine avait promis de se venger. De plus c'est un caractère violent. Il joua aux cartes et avait perdu de l'argent. C'est de là que vient la querelle. Guy a refusé de lui en passer.

– Mais croyez-vous qu'Antoine ait pu commettre ce crime ? fit Vignault.

– Je ne sais pas. Mais il en serait capable.

Brien lui demanda :

– D'après vous, comment le crime s'est-il déroulé ?

– Eh bien, Antoine s'est rendu chez son frère pour le tuer.

– Pourquoi le tuer ?

– Pour se venger et ensuite pour lui voler l'argent qu'il a perdu aux cartes.

– Mais il n'y a pas eu vol.

– Le meurtrier a pu être dérangé. Antoine avoue lui-même être retourné sur les lieux du crime le lendemain matin. C'était pour prendre l'argent.

Vignault semblait découragé.

Brien remarqua brusquement :

– Je me demande comment il se fait que Guy Loïselle ne se soit pas aperçu qu’il y avait du poison dans son verre ?

– Comment ça ?

– Dame, du vin blanc.

Malouin répliqua brusquement :

– Mais ce n’était pas du vin blanc... c’était du vin rouge.

– Comment savez-vous ça ?...

– Mais... je...

Brien se leva

Il s’approcha du journaliste.

– Je ne me suis pas présenté, monsieur Malouin.

Le journaliste semblait légèrement nerveux.

Il venait de commettre une gaffe.

– Non, je ne vous connais pas.

– Je suis Albert Brien, détective.

Malouin pâlit :

– Albert Brien ?

– Oui.

Le détective reprit :

– Quoi que vous en pensiez, monsieur Malouin, Antoine Loïselle n’a pas tué son frère.

– Vous croyez ?

– Je ne crois pas, j’en suis sûr. Je connais le véritable coupable.

– Qui est-ce ?

Brien s’arrêta devant Malouin et le regarda en face.

– Vous !

L’avocat et sa femme poussèrent un cri de surprise.

Le journaliste rit nerveusement.

– Vous voulez rire ?

– Du tout. Je vais vous expliquer pourquoi vous avez tué Loïselle. La principale raison c’est que vous vouliez vous débarrasser d’Antoine.

– Mais pourquoi ?

– .Pour épouser Diane Fournier.

Malouin se mit à trembler.

Brien savait donc tout.

Le détective poursuivit :

– Vous saviez que Diane Fournier devait hériter de sa tante. Or depuis quelque temps, Diane se désintéressait de vous pour sortir avec Antoine Loïselle. À partir de ce moment, vous avez décidé de vous débarrasser de ce rival. Vous avez mis votre plan à exécution lorsque vous avez appris de Guy Loïselle, qu’il s’était querellé avec son frère. Vous vous êtes rendu chez le relieur, vous avez causé avec lui. Soudain vous avez dit que vous aviez soif. Il a sorti une bouteille de vin. Vous avez profité d’un moment d’inattention de Loïselle pour verser le poison dans son verre, avant de partir vous avez pris soin d’effacer les traces de votre passage. Le lendemain lors de la découverte du cadavre, vous vous êtes efforcé de faire tomber les soupçons sur Antoine. La chance vous a souri. Antoine s’était rendu chez son frère quelques minutes avant l’arrivée de la police. Il a laissé des traces de son

passage. On l'a accusé. Toutes les preuves sont contre lui. Mais il n'est pas l'assassin.

Brien s'arrêta.

Malouin semblait avoir repris son calme.

Il rit sataniquement.

– Tout ce que vous venez de dire est bien beau, mais il faut le prouver.

– Justement, dit Brien, je puis le prouver.

Malouin blêmit :

– Ah !

– Cet après-midi, Malouin, j'ai pénétré dans votre appartement.

– Quoi ?

– Et j'ai trouvé une enveloppe contenant le reste du poison avec lequel vous avez tué Loïselle.

Brien venait de lancer son grand coup.

Malouin mordit à l'hameçon comme un poisson de la plus belle espèce.

– C'est faux, cria-t-il. C'est faux. Je l'ai brûlée

cette enveloppe.

Brien sourit :

– Enfin !

Le journaliste s'arrêta.

Il venait de s'apercevoir qu'il s'était fait jouer.

– Malouin, vous êtes fini. Vous venez d'avouer votre crime...

– Mais...

– Vous ne pouvez plus nier... Voici deux témoins qui vous ont entendu.

Le journaliste baissa la tête.

– Voudriez-vous faire une confession ?

– Jamais, répondit Malouin. Je vais me défendre jusqu'au bout.

– Comme vous voudrez.

Brien se leva.

– Vous pouvez appeler la police, dit-il à Vignault.

L'avocat obéit.

Quelques minutes plus tard, le lieutenant

Fortin et ses hommes se présentèrent à la demeure de l'avocat.

Brien lui-même vint leur répondre.

– Voici l'assassin de Loïselle.

Il lui désigna le journaliste.

Puis il lui raconta ce qui s'était passé.

– Donc vous avez deux témoins.

– Qu'avez-vous à dire ? fit le lieutenant à Malouin.

– Rien, je parlerai au procès.

Avant que le lieutenant ne sorte avec son prisonnier, Brien lui déclara :

– Savez-vous qui m'a mis sur la piste ?

– Non.

– Ce jeune et brillant avocat. C'est lui qui a tout découvert. Je n'ai fait que l'aider.

Vignault voulut protester.

Mais Brien l'en empêcha.

Le lendemain les journaux racontaient la véritable histoire du mystère du relieur.

Partout on vantait le mérite de ce jeune et brillant avocat qui à lui seul, disait-on, avait découvert le véritable assassin.

La renommée de Vignault était faite.

Il n'eut aucune peine à faire délivrer son client.

Après un procès fort long, Louis Malouin fut trouvé coupable et condamné à la pendaison.

Brien reçut la récompense que lui avait promise madame Vignault.

Le jeune avocat, maintenant en demande, doit une fière chandelle au détective national des canadiens français.

Sans lui sa carrière serait probablement terminée.

Brien, lui, est heureux.

Il a accompli son triple but.

Sauver un innocent, redonner confiance à un avocat et lui faire une renommée qui lui permettra d'élever et de rendre sa femme heureuse.

Quand à Antoine Vignault, Brien apprit par les journaux qu'il devait épouser Diane Fournier.

Le mariage eut lieu deux mois plus tard. L'avocat Paul Vignault servait de témoin à celui qui, sans Brien, aurait fini ses jours au bout d'une corde.

Cet ouvrage est le 846^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.